

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Territoires et cultures

- Université Blaise Pascal – UBP

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Blaise Pascal – UBP

Établissement cohabilité : /

Le master en Sciences humaines et sociales mention *Territoires et cultures* est porté par l'Unité de formation et recherches Lettres Langues et Sciences Humaines (UFR LLSH) de l'Université Blaise Pascal. Ses enseignements sont dispensés sur le site de Clermont-Ferrand.

Le master se pare d'une forte dimension interdisciplinaire et pluridisciplinaire. Il propose de préparer les étudiants aux métiers de l'histoire et de l'archéologie, de l'histoire de l'art et de la musicologie, de l'architecture et de l'image, ainsi qu'à ceux de l'administration, du patrimoine, de la communication, de la documentation, du livre et du multimédia. Pour ce faire, il propose cinq parcours : deux parcours recherche (*Histoire des créations artistiques, Architecture et image ; Histoire et archéologie*), et trois parcours professionnels (*Mondes contemporains ; Enseignement histoire géographie ; Expertise et valorisation des collections : arts textiles et arts du feu*).

La mention *Territoires et cultures* conjugue une formation scientifique et professionnalisante afin de développer chez les étudiants des compétences à la fois communes et spécifiques aux spécialités proposées. Y alternent classiquement des séminaires de recherche, des cours spécialisés et des travaux dirigés (TD) pour les outils ainsi que le suivi des étudiants.

Synthèse de l'évaluation

L'organisation générale du master et les compétences enseignées dans la mention *Territoires et cultures* répondent globalement aux exigences du monde du travail. Les étudiants semblent, en effet, trouver du travail à sa sortie tant dans le privé que dans la fonction publique, au niveau de cadre, soit par concours (enseignement, administration publique), soit dans les musées ou la valorisation du patrimoine, bien que l'absence de données dans le dossier d'autoévaluation empêche de se prononcer de façon éclairée sur cette insertion.

Plusieurs points forts ressortent du dossier d'autoévaluation. Le premier est sans doute l'interdisciplinarité de la mention en général, et de certaines de ses spécialités en particulier, notamment *Mondes contemporains*. La mention s'insère bien dans son environnement régional grâce notamment à de nombreux partenariats noués avec des institutions publiques et des partenaires privés. Celle-ci s'appuie également sur la présence du « Centre histoire espaces et cultures » (CHEC équipe d'accueil 1001), sur ses chercheurs et sur ses axes de recherches qui déterminent l'orientation des sujets de master recherche. Une attention particulière est portée à la préprofessionnalisation au travers des stages et de certaines UE professionnalisantes, notamment celles d'informatique, bien qu'elles se réduisent à certaines spécialités. De même, les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants et par les enseignants eux-mêmes sont bien en place. Enfin, un certain nombre d'ajustements sont en cours, comme la mise en place d'un véritable comité de perfectionnement et l'élaboration d'un portefeuille de compétences.

Néanmoins, le dossier laisse transparaître un certain nombre de limites de cette formation. Au premier rang de celles-ci se trouve l'absence d'informations sur les spécialités *Enseignement histoire et géographie* et *Expertise et valorisation des collections* qui apparaissent pourtant dans les organigrammes de la mention. Bien que la première soit désormais aux mains de l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), et qu'elle ne soit pas évaluée pour elle-même dans la vague B, il aurait été utile de l'évoquer plus longuement notamment en ce qui concerne les relations avec l'ESPE, les modalités du suivi des étudiants en master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) et les passerelles entre les différentes spécialités de la mention. D'ailleurs, les auteurs ne manquent pas de l'évoquer lorsqu'il s'agit de mettre ses bons résultats au crédit de la formation. La seconde est simplement absente du dossier, sans aucune explication particulière. En outre, l'obligation annoncée d'étudier une langue vivante pourrait apparaître comme un point fort. Cependant, les enseignements ne sont proposés qu'au premier semestre. La dimension internationale de la formation est en outre faible (peu de mobilité étudiante notamment). La mention n'entretient, d'autre part, que peu de

contact avec les autres mentions du master sciences humaines et sociales et avec les entreprises du secteur privé. Cela se remarque notamment dans la composition du bureau, qui fait office de conseil de perfectionnement. Dans les parcours recherche, par ailleurs, l'absence de soutenance de mémoire au niveau master 1 retire aux étudiants la possibilité d'avoir une première véritable expérience de l'expression, de l'argumentation et de la défense d'une thèse avant la fin du master 2. Enfin, l'absence d'un conseil de perfectionnement formalisé est regrettable, tout comme l'absence d'enquête récente sur le devenir et l'insertion professionnelle des étudiants, qui interdit toute évaluation de l'adéquation de la mention avec le monde du travail, de la poursuite des études, et de son évolution récente.

Points forts :

- Une formation résolument pluridisciplinaire (avec une ouverture importante vers l'outil informatique) qui permet une professionnalisation des étudiants.
- Une bonne insertion de la formation dans son environnement régional.

Points faibles :

- Il n'est pas prévu de soutenance de mémoire en M1, ce qui laisse planer des doutes quant au suivi de l'acquisition des compétences orales (savoir s'exprimer, communiquer, argumenter, défendre une thèse...)
- Absence de séminaire de recherche aux semestres pairs ; les enseignements sont concentrés sur un seul semestre
- Faible dimension internationale de la formation
- Absence d'un conseil de perfectionnement formalisé
- Absence d'un véritable suivi du devenir des étudiants, diplômés ou non

Recommandations :

Il serait donc intéressant d'introduire un enseignement des langues de manière continue tout au long du master afin de répondre aux objectifs annoncés ; d'établir une soutenance en master 1 recherche ; et de développer des enseignements d'informatique et de statistiques avancées spécifiques des différentes spécialités de recherche (base de données heuristiques, analyse de discours, analyse de données, analyses multivariées, sériation, diagonalisation de matrice, classification hiérarchique).

De la même manière, la poursuite des enseignements en séminaires aux semestres pairs permettrait d'améliorer la formation à la recherche. Celle-ci profiterait aussi sans doute d'une mutualisation plus importante des enseignements avec les autres mentions des masters sciences humaines et sociales, tout comme la professionnalisation et l'interdisciplinarité revendiquées. Enfin et dans le souci de conserver au maximum la bivalence recherche-professionnalisation, il serait bon de permettre aux étudiants des spécialités professionnalisantes de suivre des séminaires de recherche tout au long de leur master.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les séminaires de recherche sont complétés par des enseignements méthodologiques et des séminaires d'ouverture interdisciplinaire. La possibilité pour les étudiants de participer à des journées d'étude, des tables rondes ou des colloques en M2 complète aussi utilement la formation à la recherche. De même, l'obligation de suivre un séminaire disciplinaire au premier semestre (S1) pour les étudiants des parcours professionnels et un stage pour ceux des parcours recherche permettent de répondre, en partie, à la double exigence scientifique et professionnelle. Dans le parcours <i>Mondes contemporains</i> les enseignements de droit, de communication et le stage professionnel de 8 à 12 semaines, validé par un rapport et une soutenance, assurent la professionnalisation des étudiants.</p> <p>Toutefois, les séminaires de recherche s'arrêtent à la fin du premier semestre de M1 comme de M2. Le « deuxième semestre est ainsi consacré à</p>
---	---

	<p>la rédaction ». Si la persistance des outils et du suivi de la rédaction est alors opportune, les étudiants ne suivent plus de formation scientifique spécifique.</p> <p>L'obligation d'étudier une langue pourrait apparaître comme un point fort, cependant, les étudiants ne peuvent suivre ces enseignements qu'au premier semestre.</p> <p>La possibilité est laissée aux étudiants des spécialités <i>Histoire des créations artistiques</i> et <i>Histoire et archéologie</i>, parcours <i>Histoire des espaces et des cultures de l'Antiquité à nos jours</i> » de suivre un stage en S1 et S3. Cette possibilité est aussi offerte en S1 de la spécialité <i>Histoire et archéologie</i>, parcours <i>Archéologie des mondes anciens et médiévaux</i>, mais pas au S3. Les stages n'étant ici pas obligatoires, un étudiant peut obtenir son master sans avoir eu d'expérience en dehors de l'université.</p> <p>L'absence de formation spécifique à des langages informatiques comme le XLM est une limite à l'insertion des étudiants dans les métiers du livre et des multimédias. De même, les étudiants ne semblent pas pouvoir choisir d'enseignements spécifiques d'informatique pour la recherche en histoire ou en histoire de l'art, en dehors peut-être de la cartographie.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La mention <i>Territoires et cultures</i> évolue dans un environnement sans concurrence au niveau régional. Elle s'insère dans le tissu régional grâce à divers partenariats publics (archives départementales, services régionaux d'archéologie, musée, services culturels et patrimoniaux des conseils départementaux...) et privés. Cela ouvre aux étudiants des débouchés pour des stages et des emplois. La possibilité pour les étudiants de choisir des unités d'enseignement (UE) de cartographie et de système d'information géographique témoigne aussi de la réalité du caractère pluridisciplinaire de la mention. C'est également une force pour les étudiants désireux de se former à des techniques pointues. La présence du Centre histoire espaces et cultures (CHEC EA 1001) assure le suivi des étudiants et les orientations de leurs sujets de recherche en conformité avec les axes du centre. Au niveau national, la mention se distingue aussi par sa spécialité en « archéologie spatiale ».</p> <p>Toutefois, les relations avec l'ESPE pour le parcours <i>Enseignement histoire et géographie</i> et la manière dont s'articulent les formations disciplinaire et pédagogique ne sont pas abordées dans le dossier d'autoévaluation.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est équilibrée entre professeurs des universités et maîtres de conférences. Elle est chapeautée par un directeur et un bureau où chaque spécialité est représentée. Ce bureau se réunit 2 à 3 fois par an en plus de l'assemblée annuelle du master. Une réunion d'information et de présentation de la mention est organisée également annuellement à destinations des étudiants en troisième année de licence.</p> <p>Les intervenants extérieurs sont essentiellement issus du monde universitaire. Ils interviennent ponctuellement dans les séminaires de recherche. L'intervention de partenaires venus des milieux sociaux-économiques ou culturels liés à la formation est aussi un point fort de la formation (conservateur, ingénieur d'étude, topographe, conseil général, monde associatif).</p> <p>Là encore, l'absence de mention des équipes pédagogiques des parcours professionnels dans le document est remarquable.</p> <p>De même, la faiblesse du nombre d'intervenants extérieurs venu du secteur privé est à souligner, notamment dans les spécialités professionnelles.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs de la mention sont en légère baisse depuis quelques années, passant de 153 étudiants en 2011 à 116 en 2015. Cette baisse est en partie liée à la récupération par l'ESPE de la formation au concours du CAPES depuis 2015. Toutefois, la mention est aussi marquée par une chute importante de la poursuite des études en M2 pour la spécialité <i>Histoire des créations artistiques</i>. La spécialité <i>Histoire et archéologie</i> est aussi touchée par ce recul, passant de 45 à 30 étudiants entre 2010 et 2015. Là, seule la moitié environ des étudiants inscrits valident leur M1. Cela impacte le nombre d'inscrits en M2 qui chute de 44 étudiants à 24 dans la même période. Seule la spécialité <i>Mondes contemporains</i> connaît une augmentation après un recul en 2011 et 2012.</p> <p>Les chiffres concernant l'insertion professionnelle des étudiants de M2 datent de 2009. Ils ne peuvent donc pas être considérés comme les effets de la maquette actuelle. Il est à ce titre impossible d'évaluer l'insertion professionnelle des étudiants sortant des différentes spécialités ainsi que</p>

	<p>les affirmations placées dans les documents : « Les étudiants ont intégré sans trop de difficulté le marché du travail ou de la fonction publique », « une majorité passent avec succès les concours d'enseignement », « les étudiants de la spécialité archéologie s'insèrent très facilement dans la vie professionnelle à l'issue du M2 ».</p>
--	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>Deux spécialités de la mention sont orientées vers la recherche. Elles reprennent les quatre axes de recherches du Centre d'histoire espaces et cultures pour les sujets de master :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'opposition dans la Cité : objets, acteurs, formes dynamiques culturelles et artistiques ; - Plaines et montagnes : sociétés et espaces du Massif Central ; - Structures, peuplement, patrimoine ; - Circulation des hommes et des idées : histoire des connections politiques et culturelles. <p>Cela permet de mettre en phase l'enseignement et la recherche.</p> <p>La spécialité professionnelle « mondes contemporains » est encadrée par des enseignants chercheurs, ce qui lui permet de rester proche de la recherche malgré son orientation professionnelle.</p> <p>Tous les étudiants sont donc au contact des chercheurs et des doctorants et peuvent ainsi profiter de leurs savoir-faire et de leurs conseils.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>En dehors de l'archéologie, le master est plutôt axé sur les concours de la fonction publique (administration et enseignement) ou des écoles de journalisme.</p> <p>Les formations particulières que sont les UE de SIG (système d'information géographique), de cartographie et d'informatique, associées aux stages, permettent une certaine préprofessionnalisation.</p> <p>À noter également, l'importance des UE de droit et de communication publique dans la spécialité <i>Mondes contemporains</i>, et du stage de S4.</p> <p>Cependant, le caractère optionnel des stages est aussi un frein à la professionnalisation des étudiants des parcours recherche.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les étudiants peuvent choisir de valider certaines UE par des stages prévus en S1 et S3 des spécialités <i>histoire des créations artistiques</i> et <i>Histoire et archéologie</i>, parcours <i>histoire des espaces et des cultures de l'Antiquité à nos jours</i>. Ils le sont aussi en S1 de la spécialité <i>Histoire et archéologie</i>, parcours <i>Archéologie des mondes anciens et médiévaux</i>. Ils ne sont pourtant qu'optionnels. En outre, ils ne sont pas ouverts aux étudiants du parcours archéologie en S3.</p> <p>Ils sont toutefois obligatoires dans la spécialité « Mondes contemporains », pour une durée de huit semaines.</p> <p>Ils se déroulent auprès des musées, de l'INRAP, des institutions de conservation et d'archives. Les étudiants sont soutenus dans leur recherche de stage par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle. Leur évaluation par un rapport de stage, et éventuellement lors d'une soutenance, leur donne toute leur importance dans la formation.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Si les opportunités de mobilité internationale existent au travers du programme Erasmus et des partenariats avec des universités comme Ratisbonne, Madrid, Padoue ou Florence, elles ne sont que peu saisies par les étudiants. De même, peu d'étudiants étrangers viennent faire leur master au sein de la mention <i>Territoires et cultures</i>.</p> <p>Si les langues sont présentées comme obligatoires sur les deux années du master, la maquette ne les fait apparaître qu'en S1. Cela est une limite forte de la formation des étudiants tant des spécialités professionnelles que recherche.</p> <p>Par ailleurs bien que les partenariats avec les universités anglo-saxonnes et britanniques posent des difficultés - notamment en raison des frais d'inscription - il serait intéressant de chercher à développer avec elles</p>

	<p>des échanges. De même, rien n'est dit d'éventuelles mobilités enseignantes, notamment de l'accueil de professeurs étrangers dont les étudiants pourraient tirer un bénéfice direct.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement est tout à fait classique. Il s'effectue sur la base de l'obtention d'une licence de lettres, de langues, de sciences humaines, d'une reprise d'étude ou d'une validation des acquis et de l'expérience. Le master est donc ouvert à la formation tout au long de la vie (sur dossier).</p> <p>Le M1 est ainsi accessible de droit aux étudiants titulaires d'une licence pour les spécialités recherche. Pour la spécialité <i>Mondes contemporains</i>, les étudiants d'histoire et d'histoire de l'art y entrent de droit. Les autres subissent une sélection. L'accès au master 2 est lui sélectif.</p> <p>Des passerelles sont prévues entre les parcours de la mention. Les étudiants de la spécialité <i>Mondes contemporains</i> peuvent ainsi passer en spécialité recherche à l'issue du M1. De même, les étudiants des spécialités recherche peuvent passer dans celles professionnelles, notamment pour préparer les concours de l'enseignement. Il est aussi possible de suivre une UE de préparation aux concours pour valider son master recherche. Cela facilite l'accès aux concours de l'enseignement après un master recherche.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements se font uniquement en présentiel. Ils sont concentrés essentiellement aux semestres 1 et 3. Les semestres pairs sont eux consacrés aux UE d'outils et au suivi de la rédaction des mémoires, dans les parcours recherche, et aux enseignements spécialisés et aux stages pour la spécialité <i>Mondes contemporains</i>.</p> <p>S'il est affirmé que la « place du numérique dans l'enseignement est très importante », elle semble se restreindre le plus souvent à de l'informatique documentaire (bureautique pour la rédaction), à l'exception de l'UE4 de cartographie de la spécialité <i>Histoire des créations artistiques</i>, et de l'UE2 de S1 et UE9 de S3 du parcours <i>Archéologie des mondes anciens et médiévaux</i>. Le plus souvent elles ne sont qu'optionnelles, notamment dans le parcours <i>Histoire des espaces et des cultures de l'Antiquité à nos jours</i>. L'informatique pour la recherche en histoire, l'analyse de données n'apparaissent pas dans les maquettes présentées.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les étudiants disposent d'un « règlement de master », d'un livret décrivant la formation et d'un autre contenant les modalités du contrôle des connaissances. Cette documentation en ligne n'a pas été versée au dossier.</p> <p>À la fin du M1, l'évaluation du mémoire est faite par deux enseignants sur rapport et sans soutenance. La soutenance a lieu uniquement en M2. Les UE de cours sont, elles, évaluées par les enseignants qui les dispensent. L'absence de soutenance en M1 est en contradiction avec l'acquisition d'un certain nombre de compétences revendiquées par la mention, comme « savoir s'exprimer », « communiquer », « argumenter » ou « défendre une thèse ».</p> <p>Les stages font l'objet de rapports, et dans certains cas d'une soutenance, notamment en S4 de la spécialité <i>Mondes contemporains</i>.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les étudiants disposent de la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et du supplément au diplôme pour se renseigner sur les compétences à développer. Toutefois, l'absence d'un portefeuille de compétences ne leur permet pas de suivre leur progression. Il est cependant en cours d'élaboration.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Cet item n'a pu être évalué faute de documentation et de renseignements versés au dossier à ce sujet. Le suivi est assuré par l'Observatoire des études et de la vie professionnelle (OEVF).</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le rôle du conseil de perfectionnement est tenu par le bureau du master ouvert « à tout enseignant qui peut apporter des éléments intéressants ». Il comprend <i>a minima</i> un historien, un historien de l'art, un archéologue et le responsable du master professionnel <i>Mondes contemporains</i>. Ce bureau élargi a vocation à devenir un conseil de perfectionnement en bonne et due forme.</p> <p>L'évaluation des enseignements est réalisée à partir d'un questionnaire complété par les étudiants sur la base du volontariat. Le dépouillement de ces questionnaires laisse voir que les étudiants sont « dans l'ensemble [...] satisfaits de leur formation ». Une autoévaluation a aussi lieu sous l'égide du bureau qui recueille les avis des enseignants et en réalise une synthèse avant de la soumettre aux responsables de spécialités.</p> <p>Outre qu'il n'existe pas d'institution spécifique, les étudiants ne sont pas représentés au bureau élargi de la mention. Il sera nécessaire de les intégrer au conseil de perfectionnement futur, ainsi que des intervenants extérieurs.</p>
---	---

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS SUR LES REMARQUES DU RAPPORT HCERES
CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2015-2016 vague B
POUR
LA MENTION DE MASTER
TERRITOIRES ET CULTURES

Le rapport présente un certain d'observations, dont il sera tenu compte avec la plus grande attention. Les points forts soulignés correspondent bien aux ambitions du master telles qu'elles avaient été envisagées lors de la construction de cette maquette. Pour les points faibles, quelques observations pour servir d'éléments de réponses :

- L'absence de soutenance en M1 n'a jamais été systématique, mais on comprend bien la demande du HCERES et la soutenance obligatoire sera rétablie dès cette année.
- Les relations avec l'ESPE sont bonnes et c'est le master territoires et cultures qui assure la partie de formation à la recherche des lauréats du concours du Capes, tandis que les enseignants de l'ESPE se chargent de la partie professionnelle. Une concertation régulière entre les deux pôles de formation a lieu tout au long de l'année. Le responsable des concours du département d'histoire et le directeur du master assistent aux délibérations des examens de l'ESPE, ce qui permet de suivre les étudiants qui ont déjà acquis le master Territoires et Cultures et qui se présentent au concours ou ont réussi le Capes. Cela permet aussi de suivre le cursus des étudiants qui ont choisi de passer directement le concours après la licence dans le cadre d'un master enseignement et qui, en cas de succès, suivent les cours d'outils pour la recherche du master TC
- Le conseil de perfectionnement va monter en puissance, intégrant désormais la représentation étudiante ainsi que le personnel administratif du secrétariat

Contrairement à ce qui est dit dans la rubrique place du numérique, la cartographie historique n'est pas réservée à la spécialité histoire des créations artistiques, mais également ouverte aux étudiants de la spécialité histoires des espaces et des cultures de l'Antiquité à nos jours, qui constituent d'ailleurs la majorité des participants à cet enseignement.

Dans le cadre de la fusion des deux universités clermontoises, le master Territoires et cultures sera remplacé à la rentrée 2017 par un nouveau master Histoire, Civilisations, Patrimoine qui a d'ores et déjà anticipé un certain nombre des observations de ce rapport. Les mutualisations notamment seront plus nombreuses avec des accords avec les masters création littéraire, études internationales et l'école de droit. Une UE communication, évaluation de stage et de mémoire avec une présentation orale sera obligatoire

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,



Mathias BERNARD